



COMMUNIQUÉ de PRESSE

www.deux-sevres.fr



LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Le Département des Deux-Sèvres accompagne tous les collégiens sur la voie de leur réussite

« Les collégiens sont des adolescents, des élèves, des citoyens. Ils sont la jeunesse à la fois multiple et singulière que nous souhaitons accompagner afin qu'elle trouve sa juste place au sein de la société. Aussi, en tant que présidente du Conseil départemental et portée avec mon équipe par l'ambition de voir cette jeunesse réussir, oser, s'épanouir, je mets un point d'honneur à favoriser l'égalité des chances entre tous les jeunes Deux-Sévriens. Cette égalité se construit en partie au sein des collèges, de tous les collèges, lieux d'apprentissage et d'épanouissement social », a souligné Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, en visite au collège Notre-Dame à Bressuire lundi 2 septembre 2024 en compagnie des élus départementaux et de Patricia Morin, directrice de l'établissement.

Aux côtés de tous les collégiens, le Département des Deux-Sèvres réaffirme son soutien à l'enseignement privé pour cette année scolaire 2024-2025. Les 13 collèges privés deux-sévriens qui accueillent pour cette rentrée 4350 élèves dont 1094 élèves de 6^e (effectifs prévisionnels) bénéficient en 2024 d'un soutien financier du Département de 2,55 millions d'euros et dix collèges ont déposé un projet de travaux, lesquels ont été soutenus par une subvention globale de 80 000 euros. Les établissements privés bénéficient également du Pass'Éducatif 79 (57 000 euros), dispositif du Département des Deux-Sèvres qui permet de co-financer des projets liés à l'orientation, à l'éducation artistique et culturelle, à la découverte du monde économique ou aux actions de santé et de citoyenneté.

Au menu de ces investissements, figurent notamment :

- la mise aux normes au niveau de la sécurité et de l'accessibilité au collège Saint-Charles à Thouars ;
- des travaux d'économie d'énergie (isolation, changement des menuiseries) au collège Saint-François d'Assise à Cerizay ;
- la rénovation de toiture, de salle de restauration, de salles de classe aux collèges Saint-Joseph à Argentonnay et Notre-Dame à Bressuire ;
- l'acquisition de matériels informatiques pour les collèges Abbé-Pierre de Nueil-les-Aubiers et Antoine-de-Saint-Exupéry à Niort ;
- l'achat de matériel de restauration pour le collège Sainte-Agnès à Airvault ;
- le désamiantage et la réfection de toiture du collège Charles-Péguy de Moncoutant-sur-Sèvre.

590 élèves au collège Notre-Dame à Bressuire

Pour cette rentrée 2024-2025, le collège Notre-Dame accueille 590 élèves contre 602 en 2023-2024. Pour 2023-2024, l'établissement a reçu une dotation de fonctionnement de 347 000 euros de la part du Département et la collectivité a apporté un soutien financier de 27 713 euros pour des travaux d'augmentation de la capacité du self ainsi qu'un soutien de 12 798 euros pour la sécurisation du collège. Quant aux crédits à vocation culturelle et pédagogique, ils ont été utilisés pour l'intervention de Cyclo show, du cinéma, du théâtre avec l'intervention de la « Compagnie écoute s'il pleut », des actions de sensibilisation au harcèlement scolaire avec l'atelier Génér'Action.